



BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN

Cabinet d'Avocats

Immeuble « BOTTICELLI », Angle rues Alma et Clémenceau 98800 NOUMEA, Tél. 27 89 84

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

**Lot n° 382 d'une superficie de 18ha 73a 0ca, Section KOUMAC CULTURE ET PATURAGE,
provenant du lot n° 33 PIE-SN PIE A PIE de la section KOUMAC CULTURE ET PÂTURAGE,
Commune Koumac. N° IC 4272-075777,**

*L'adjudication aura lieu le **LUNDI 22 DECEMBRE 2025 à 11h00** à l'audience des criées du
Tribunal de Première Instance de NOUMEA au Palais de Justice, dite ville,
Route du Faubourg Blanchot (98800)*

Mise à prix : 10.000.000 F

Avec une baisse de mise à prix à 8.000.000 F en cas de carence d'enchères

Suivant procès-verbal de saisie immobilière de Maître Chloé BERGER, huissier de Justice à Koné (98860), y demeurant soussigné, du 15 septembre 2025, transcrit au Service Chargé de la Publicité Foncière de Nouméa le 23 septembre 2025, Volume 8488 n°9,

A la requête de la SELARL MARY LAURE GASTAUD, Mandataire Judiciaire à la Liquidation des Entreprises près la Cour d'Appel de Nouméa, au capital de 1 000 000 XPF, immatriculée au RCS sous le numéro B 592 279, dont le siège est à Nouméa, Immeuble Le Fortin, 1bis, boulevard Extérieur, représentée par sa gérante en exercice, **en sa qualité de liquidateur de la SARL NORD CAOUTCHOUC et de la SARL SUD NORD TRAVAUX CLAVEL**,

Pour laquelle domicile est élu au **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA, qui sont constitués et continueront d'occuper pour elle, sur la poursuite de vente sur saisie immobilière et ses suites,

En présence ou eux dûment appelés **Monsieur Renaud, Jean, Guy CLAVEL**, Gérant de société, né le 24 novembre 1966 à Bourail (Nouvelle-Calédonie), de nationalité française, demeurant 35, Paturage, Presqu'île de Gatope, BP 35 – 98833 VOH, **Partie saisie**,

Il sera procédé le **LUNDI 22 DECEMBRE 2025 à 11h00**, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa, au Palais de Justice, dite Ville, Route du Faubourg Blanchot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien immobilier dont la désignation suit :

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE

Lot n° 382 d'une superficie de 18ha 73a 0ca, Section KOUMAC CULTURE ET PATURAGE, provenant du lot n° 33 PIE-SN PIE A PIE de la section KOUMAC CULTURE ET PÂTURAGE, Commune Koumac. N° IC 4272-075777 consistant en un terrain nu.

EXTRAIT DE LA MATRICE FONCIERE

N°PARCELLE NIC	LOTISSEMENT	REFERENCE	N°LOT N° LOT COPRO	SUPERF.
112 Y0074 001 4272-075777	KOUMAC CULTURE ET PATURAGE	ACP 00633 07022006 09022006	382	18ha 73a 00ca

Tel que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aïances circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve y compris tous droits y attachés même omis dans la désignation, tous immeubles par destination qui peuvent en dépendre, toutes améliorations ou augmentations qui pourront y être faites par la suite.

MISE A PRIX

DIX MILLIONS DE FRANCS CFP (10.000.000 F CFP)
Avec une baisse de mise à prix à 8.000.000 F en cas de carence d'enchères

CAHIER DES CHARGES

Le Cahier des Charges précisant les clauses et conditions de cette vente a été dressé par le **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, et déposé le **02 octobre 2025** au greffe du Tribunal de Première Instance de NOUMEA où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

FRAIS

Tous les frais de poursuites, de vente et d'adjudication et les droits proportionnels et gradués seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Il est en outre déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions d'hypothèques légales sur les biens saisis, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA. Tél. 27 89 84, poursuivant la vente, ou au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nouméa où est déposé le cahier des charges.

Me Anne Laure VERKEYN, Avocat
Pour extrait